LAVAUR citoyenne

Votre voix, votre ville.

08

JAN. 2021

VOS 4 ÉLU.E.S :

Pauline Albouy Pomponne

Emmanuel David

Céline Mougin

Régis Navellou

QUE NOUS SOUHAITER POUR 2021 ?

Difficile exercice que celui de poser sur le papier des voeux pour cette année qui commence... Evidemment, nous souhaitons et espérons de tout coeur que la pandémie en cours sera jugulée le plus rapidement possible par des traitements adaptés. Sans oublier la mise en place de protocoles pour reconstruire les liens sociaux qui nous manquent si cruellement et faire redémarrer les secteurs qui souffrent le plus de cette pandémie : la culture, le tourisme, la restauration, l'évènementiel...

Pour notre territoire, comme nous l'avons exprimé dans l'animation publiée sur notre chaîne Youtube, nous continuerons d'œuvrer pour que :

- le PLU de Lavaur avance, en prenant exclusivement en compte l'intérêt collectif et non la sauvegarde d' intérêts privés ;
- le schéma de déplacements doux soit approuvé et commence à être mis en oeuvre, notamment sur les secteurs les plus dangereux (abord des écoles/collège, centre-ville) ;
- une première récolte ait lieu dans le jardin partagé de la ville ;
- un projet de territoire ambitieux et réaliste pour les 21 communes soit finalisé par la CCTA avec une concertation citoyenne et des acteurs locaux ;
- le Plan Climat Air Energie du territoire soit finalisé en 2021 et donne lieu dès cette année à des actions concrètes de gestion de court et moyen terme ;
- la relance économique puisse s'appuyer sur le développement de circuits courts et un tiers lieu dynamique à Lavaur.

Nous nous battrons également pour que la parole publique soit responsable et vraie, et pour que l'action politique soit équilibrée ce qui n'est pas le cas à Lavaur.
(voir nos articles en pages 2, 3 et 6).

Enfin, pour chacune et chacun, nous vous souhaitons le meilleur dans votre vie familiale et professionnelle. Que cette nouvelle année nous rapproche à nouveau !

Pauline Albouy Pomponne.

AU PROGRAMME DE JANVIER

Dimanche 17 janvier, à 17h00, nos élu.e.s communautaires Pauline Albouy Pomponne et Emmanuel David présenteront le **diagnostic du Plan Climat Air Energie Territorial,** tel qu'il a été validé par le conseil communautaire de la CCTA du 3 décembre dernier.
Cette réunion aura lieu via zoom.
Si nous le pouvons, nous doublerons par une possibilité de présence physique dans les conditions applicables au 17 janvier.
Je m'inscris à la réunion du 17 janvier ICI

Habitants ou usagers de la ville de Lavaur, Lavaur Citoyenne vous permet de vous exprimer pour la première fois sur votre expérience de la ville et vos propositions pour votre quartier. Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez répondre à notre questionnaire ici : https://lavaurcitoyenne.fr/questionnaire-citoyen et, si vous le souhaitez, participer aux entretiens complémentaires.
Ce questionnaire sera envoyé aux commerçants, associations et communes environnantes.
Premier bilan prévu fin janvier, en espérant pouvoir venir vous en parler de vive voix sur les marchés et dans vos quartiers.

LAVAUR : DES NOUVELLES DES INSTANCES

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2020

TRANSITION DÉMOCRATIQUE

✓ Règlement intérieur

Nous avons soumis un ensemble de modifications au projet de règlement intérieur que nous avons reçu en préparation du conseil. Ces modifications, outre quelques sujets de forme corrigeant des inexactitudes dans la formulation des prérogatives du président de séance du conseil municipal, visaient essentiellement à renforcer le caractère public des séances du conseil municipal et à garantir à l'opposition des droits équitables, notamment pour la communication et l'information du citoyen.
Nos propositions phares : la retransmission sur internet des séances du conseil municipal (surtout dans une période où le public n'a pas accès aux instances), la planification à l'avance des séances du conseil , ainsi que la possibilité pour les membres minoritaires de pouvoir publier sur le site internet et la page Facebook de la ville, n'ont pas été entendues par la majorité.
Lavaur reste malheureusement engluée dans des pratiques démocratiques désuètes.

✓ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le Conseil Municipal devait se prononcer sur le transfert d'élaboration du PLU à l'échelle intercommunale, à partir d'une note de quelques lignes et d'une proposition de délibérer contre le principe d'un PLUi.

Lavaur Citoyenne est intervenue en séance pour rappeler que :
- sur 14 intercommunalités dans le Tarn, 10 se sont lancées dans une démarche de PLUi, elles seront même bientôt 11. Il est facile de conclure que le PLUi est un document d'avenir, contrairement à ce qu'en dit le Maire de Lavaur ;
- Lavaur est une des seules villes du Tarn de taille importante à ne pas avoir de document d'urbanisme depuis 2017, le projet de PLU étant à reprendre en profondeur. Il n'y a aucun dialogue avec les communes alentours sur l'urbanisme en dehors du schéma de cohérence territoriale, et donc aucun projet commun entre communes voisines, comme des continuités cyclables par exemple. Une gestion de la politique d'urbanisme à un échelon supra-communal paraitrait donc plus efficace...
- la commission urbanisme ne s'est toujours pas réunie et donc la préparation à la prise de décision en Conseil Municipal est inexistante ce qui explique la brièveté de la note de présentation en séance.

Nous n'avons donc pas approuvé la position proposée par le Maire.

✓ Bourse à permis de conduire

Ce dispositif, en direction des jeunes, permet de financer une partie du permis de conduire sous la forme d'une bourse accordée selon des modalités précises. Plusieurs dossiers ont été présentés en séance, ils ont tous été acceptés par le Conseil Municipal. Nous regrettons que le nombre de jeunes en bénéficiant soit si faible d'une année à l'autre.

NOUVELLES DES COMMISSIONS

✓ Appel d'offres

La commission d'Appel d'Offres s'est réunie 2 fois pour ouvrir les enveloppes et analyser les réponses au marché "Fourniture d'électricité PS<36 KvA pour les équipements municipaux de la Mairie de Lavaur". Nous commenterons plus avant ces travaux quand nous le pourrons.

✓ Finances

La commission des Finances de la ville n'est qu'une chambre de pré-enregistrement des délibérations du conseil (et une répétition générale pour les adjoints). Aucun indicateur synthétique d'avancement budgétaire n'est présenté et nous n'obtenons aucune réponse à nos questions.

✓ Culture

Lors de la réunion, nous avons évoqué :
- le conservateur du musée a présenté l'avancement des travaux de construction des réserves du futur musée, rue du Port d'en Taix
- la directrice de la médiathèque a présenté les actions menées malgré le COVID, notamment les actions dans les écoles. Elle a rappelé que la médiathèque est ouverte quasi normalement, avec des horaires qui évoluent en 2021.
Pas de nouvelles du projet cinéma... à suivre.

✓ Urbanisme

Nous l'attendions depuis 6 mois !
Cette première réunion a permis aux services de présenter leurs missions et de faire le point sur l'actualité. Nous avons notamment évoqué :
- le bilan des dépôts de dossiers au service urbanisme (dont 66 permis de construire),
- le lancement de la prestation confiée à un bureau d'études pour reprendre l'élaboration du projet de PLU interrompue en 2019.
Une autre réunion est prévue en janvier 2021.

LES PETITS ARRANGEMENTS DU MAIRE AVEC LA VÉRITÉ

COUT DU TOUR DE FRANCE

→ Le Maire l'a dit et redit : "le *Tour de France ne coûtera rien aux Vauréens*"

6 mois après la tenue de cet événement, nous n'avons toujours que les bribes d'informations (voir notre infographie ICI), et rien qui ne puisse corroborer cette affirmation ! Et pourtant la parole publique doit être précise et vraie... Nous attendons encore le bilan.

TROP CHÈRE LA RETRANSMISSION DES CONSEILS ?

→ Les communes de Fiac, Gaillac, Albi la pratiquent depuis longtemps. Saint-Sulpice et Graulhet s'y sont mises en cette période de confinement

Les communes que nous avons interrogées nous ont rapporté un coût de... zéro euro ! En effet, un smartphone suffit...

→ Quand le maire évoque donc un coût trop élevé pour envisager de retransmettre les conseils sur la page Facebook de la commune, il ne dit pas la vérité. En utilisant cet argument fallacieux, il dissimule un manque total de volonté politique d'assurer le caractère public de ces instances.

IMPOSSIBLE DE PROGRAMMER LES INSTANCES À L'AVANCE ?

Les conseils communautaires ont été planifiés dès le mois de juin et le planning a été tenu par les conseillers motivés pour participer à ces instances. Les dates sont d'ores et déjà prises pour le 1er trimestre 2021 alors qu'à Lavaur, les conseillers municipaux ne sont prévenus de la tenue du conseil municipal qu' une semaine avant.

De nombreuses communes annoncent le prochain conseil sur leur site internet dès la tenue de l'instance précédente.

→ Là encore, cela dénote davantage un manque d'organisation collective ou une volonté délibérée de ne pas donner aux conseillers encore en activité professionnelle de la visibilité sur les plannings pour limiter leur capacité d'organisation personnelle pour participer à ces instances.

LAVAUR : VIE DE LA VILLE

TRANSITION DÉMOCRATIQUE

✓ Gestion du patrimoine arboré

Quels arbres pour notre ville ? Où les implanter ? A quel rythme ?
La réponse de la majorité en place a été chiffrée à la serpe lors de la dernière campagne : "Planter, si possible, chaque année, un arbuste ou un arbre pour chaque naissance d'enfant de Lavaur."
Nos différents échanges sur ce sujet (avec les représentants locaux du Groupe National de Surveillance des Arbres et les services techniques de la ville), ainsi que nos observations nous ont convaincus qu'il fallait inscrire ce sujet dans le PLU pour en assurer une gestion anticipée et raisonnable : emplacements pour les plantations (sous-sol), choix des espèces en fonction des conditions spécifiques à ces emplacements et du "service naturel" attendu (ombrage, assainissement de l'air, absorption d'eau,...).
Nous avons demandé à la mairie un bilan de l'action sur 2020 ainsi qu'une réunion de travail à ce sujet avec les services techniques. Pas de réponse à ce jour (malgré les délais inscrits dans le règlement intérieur...)

Pour en savoir plus, une émission de la RTS sur le sujet ici

✓ Marché de Noël du Rotary ou de la majorité municipale ?

Le week-end des 12 et 13 décembre avait lieu un ensemble de manifestations liées à la préparation des fêtes de Noël à Lavaur .
Il y a un événement que vous n'avez pas pu rater : le marché de Noël du Rotary Club organisé durant trois jours dans la Halle d'Occitanie, fortement promu par les élus majoritaires, avec même l'apparition d'un maire adjoint (que nous pourrions appeler désormais "l'adjoint à certaines associations") déguisé en Père Noël.
Décidément, cette équipe , comme la précédente, adore les déguisements !
D'autres événements étaient organisés durant cette période et n'ont pas pu bénéficier des grandes salles municipales ou du soutien des élus majoritaires, à notre grand regret. Citons par exemple :
- la braderie du Secours Populaire qui, contrairement aux années précédentes, s'est tenue dans le local de l'association,
- les ventes de Noël de l'Entraide Vauréenne, elles aussi hébergées dans leur local.

Etalage de Noël du Secours Populaire

Nos élu.es au marché de Noël du Rotary

Devanture de l'Entraide Vauréenne

✓ Des nouvelles de l'étude de mobilité vélo en centre-ville

L'étude sur le vélo commandée par la ville fin 2019 à un urbaniste vauréen est désormais terminée.
Selon ce prestataire, il s'agit d'un schéma stratégique pré-opérationnel qui nécessite désormais un travail de programmation. Ses conclusions ont d'ores et déjà servi pour l'"implantation des arceaux vélos dans le cadre du programme Alvéole mené localement avec la participation active des élus Lavaur Citoyenne.
Sur la base d'un plan détaillé de la commune, le schéma propose de créer différentes zones de circulation hiérarchisées entre elles :
- des "aires piétonnes" en coeur de ville,
- une "zone de rencontre" (20 km/h en hyper-centre),
- des "zones 30" (30 km/h) dans les grands faubourgs et certains quartiers,
- la modification des emplacements d'entrées de ville.

Une visite sur le terrain est envisagée pour définir des priorités et chiffrer les différents projets.

Nous espérons que les premiers investissements seront programmés dès 2021 et que la Ville pourra ainsi profiter des aides annoncées par le gouvernement, la Région et le Département !

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

JARDINS PARTAGÉS : POINT DE SITUATION

Avec des membres de la majorité municipale, nous avons rencontré des élu.e.s et des usager.e.s ayant mis en place des jardins partagés dans leur commune. Les nombreuses informations collectées nous permettront de mettre en place un projet adapté aux vauréen.ne.s intéressé.e.s.
La première réunion d'informations aura lieu en janvier si les conditions sanitaires le permettent. Nous avions rencontré en juin dernier un jeune vauréen sensibilisé aux questions environnementales. Suite à ces échanges, nous l'avions orienté vers l'espace jeunesse de la mairie de Lavaur. Bonne nouvelle, à la mi-mai une journée entière sera consacrée à la défense de la bio-diversité avec plusieurs ateliers, conférences, parcours dans la ville...
Le programme d'actions sera communiqué courant 2021.

Les jardins partagés du domaine de Fantaisie à Mérignac (33)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TARN AGOUT

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2020

✓ Développement économique

TRANSITION ÉCONOMIQUE

Approbation du dispositif L'OCCAL-Loyers en partenariat avec la Région

Le but est d'apporter une aide aux loyers pour les commerces indépendants jusqu'à 10 salariés ayant un local commercial destiné à l'accueil du public et pour les cinémas indépendants du territoire de la CCTA, ayant subi une fermeture administrative en application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, en complément des aides de l'Etat (chômage partiel, fonds de solidarité nationale,...).

L'OCCAL-Loyers prévoit l'attribution d'une subvention plafonnée à 1000 € du montant du loyer exigible pour le local professionnel pour le mois de novembre 2020. Cette subvention est financée à parité par la Région et la CCTA. Sont exclus les loyers dus à un membre de sa famille, à une SCI dont le demandeur ou un membre de sa famille est actionnaire majoritaire, ou à une collectivité.

Le Conseil communautaire a également attribué une subvention à l'immobilier d'entreprise aux SARL DHD (Lavaur) et Tendance Peinture (Labastide-Saint-Georges). Ces aides sont accessibles sur dossier, constitué conjointement avec la Région. Pour tout renseignement contactez le service Développement Economique (05 63 41 89 12).

TRANSITION DÉMOCRATIQUE

✓ Environnement

La communauté de communes a lancé en avril 2019 l'élaboration de son **Plan Climat Air Energie territorial**.

Lancement de la démarche

Une première étape a été franchie en novembre 2019 avec l'arrivée dans les services de la CCTA d'une chargée de mission dédiée au sujet de la transition écologique et de l'environnement.

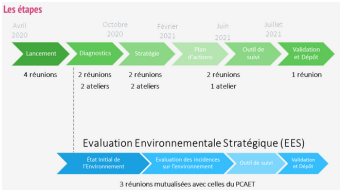

Calendrier de travail

Un calendrier de travail a été défini, qui prévoit, avec l'aide d'un prestataire, de construire un plan d'actions à partir d'un diagnostic et d'une stratégie partagés avec les acteurs principaux du territoire. Le projet de plan climat devrait être finalisé mi 2021 pour être ensuite soumis pour avis à différentes instances et aussi au grand public.

Diagnostic partagé

L'état des lieux, élaboré avec un prestataire, porte sur de nombreux sujets : consommation d'énergie, production d'énergies renouvelables, émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, stockage carbone dans les sols, impact du changement climatique...

Il a été présenté à plusieurs instances : aux élu.e.s communautaires membres de la commission environnement, au comité de pilotage du plan climat et aussi à un groupe d'acteurs du territoire auquel participent divers organismes et associations.

La CCTA a également organisé un atelier de réflexion sur l'énergie regroupant une trentaine d'élu.e.s et d'agents intercommunaux qui s'appuie sur un outil déjà employé dans d'autres territoires : *Destination TEPOS*.

Le diagnostic a été approuvé à l'unanimité par les élu.e.s communautaires qui, pour nombre d'entre eux, sont pressés de poursuivre la réflexion...

Nous nous réjouissons qu'un tel diagnostic existe et qu'il puisse nourrir les travaux du projet de territoire (voir page suivante).

Nous insistons à chaque fois que nous le pouvons pour que le processus associe plus fortement les associations et les habitant.e.s.

Nous sommes entendu.e.s... L'utilisation du jeu Destination TEPOS était un premier exemple de travail en concertation.

Et **le site internet de la CCTA évolue aussi pour favoriser cette concertation.**

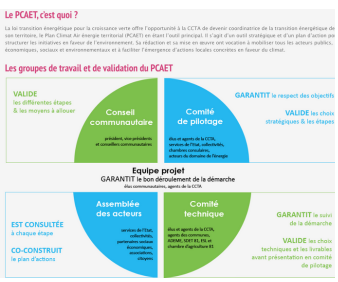

Vous trouverez en effet dès à présent, sur le site internet de la CCTA :

- la présentation du diagnostic du Plan climat exposé dernièrement aux élu.e.s communautaires,
- la plate forme nosgestesclimat.fr
- le contact de la chargée de mission environnement par e-mail ici : environnement@cc-tarnagout.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TARN AGOUT

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2020 - SUITE

✓ Autres sujets traités en séance

Les élu.e.s communautaires ont également traité d'autres sujets en séance dont une discussion autour du e-commerce, de l'avenir de la zone des Portes du Tarn et du projet Terra 2. Le vice-président aux finances s'est engagé à apporter régulièrement des informations sur le projet Terra 2. Nous constatons ici un pas fait vers plus de transparence, salué par de nombreux élu.e.s communautaires.

Prochain conseil communautaire planifié le 27 janvier 2021 à 18h30

TRANSITION DÉMOCRATIQUE

PROJET DE TERRITOIRE

Lavaur Citoyenne est heureuse de constater une nouvelle dynamique démocratique au sein de la Communauté de Communes Tarn Agout (CCTA), dynamique à laquelle contribuent pleinement nos deux élu.e.s communautaires.
Le Plan Climat en est un bon exemple.
L'élaboration d'un projet de territoire, feuille de route qui sera partagée entre tous les élu.e.s de l'intercommunalité, est un autre exemple d'avancée démocratique forte. L'objectif est de mettre en œuvre une logique de coopération entre les 21 communes de la CCTA, qu'elles soient rurales ou plus citadines. C'est la première étape pour pouvoir ensuite nourrir des projets ambitieux qui profiteront à l'ensemble des habitant.e.s du territoire. Le travail est conduit en interne par les services de la CCTA et il est piloté par le président de la CCTA et deux élus communautaires dont Emmanuel David.

Au dernier trimestre 2020, chaque maire a pu partager sa vision et son analyse avec le groupe d'élus en charge d'élaborer ce projet de territoire et dont fait partie un élu de Lavaur Citoyenne.
Chaque élu.e communautaire a également pu s'exprimer au sein des 4 premières commissions thématiques réunies pour l'occasion.

Commission "finances"

La commission Finances a poursuivi son analyse des indicateurs clés représentant les relations aux communes et les missions principales de l'intercommunalité au regard des potentiels fiscaux de chacune.
L'exercice de diagnostic pour le projet de territoire a également été mené lors de la réunion de fin novembre.

Commission "agriculture et circuits courts"

La réunion a porté sur les enjeux agricoles et de production alimentaire locale pour préparer le projet de territoire.
Les élu.e.s ont constaté le manque crucial de données.
Un groupe de travail de 5 élu.e.s a été constitué, piloté par Emmanuel David sous l'autorité du vice-président de la commission.
Ce groupe va piloter un stage de six mois qui permettra:
- de mettre à jour et de créer des données sur le sujet de l'agriculture
- de préparer le terrain pour le lancement d'un éventuel Programme alimentaire territorial.

Commission "tourisme - sport - culture"

Les discussions ont d'abord porté sur le projet d'aménagement d'un local situé au milieu de la Grand'Rue à Lavaur et qui accueillera l'Office du Tourisme Intercommunal mi 2021.
La commission a également été l'occasion pour l'équipe du Pays de Cocagne de présenter leurs actions, ce qui permet de commencer à construire de vrais liens entre la communauté de communes et le Pays sur le champ du tourisme.
Nous avons également travaillé sur le diagnostic pour le projet de territoire lors de la réunion de décembre.

Commission "environnement"

Cette commission était dédiée au projet de territoire. Les élu.e.s ont évoqué plusieurs éléments issus du diagnostic en cours du Plan Climat, mais aussi d'autres sujets : bruit routier, trame verte et bleue.

Les autres commissions thématiques (travaux, urbanisme/mobilité et développement économique) auront lieu en janvier. Le diagnostic du projet de territoire sera finalisé mi février pour être présenté en conférence des maires puis en conseil communautaire.

Depuis quelques mois, à la CCTA, nous participons à des débats nouveaux, que ce soit sur le développement économique (zone des Cadaux, zone des Portes du Tarn...), sur le PLUI...

2021 devrait voir d'autres changements dans le fonctionnement démocratique de l'intercommunalité. Lavaur Citoyenne y prendra toute sa part. Nous espérons que la concertation citoyenne qui est annoncée sera tout aussi riche et constructive. C'est sur cette base que nous pourrons ensemble permettre au Vaurais de s'adapter aux transformations écologiques, économiques et culturelles dont nous avons besoin.

MERCI POUR 2020...

Nous avons réalisé une vidéo pour résumer nos premiers mois de mandat.

Retrouvez la ici : https://lavaurcitoyenne.fr/au-revoir-2020

DUR, DUR, D'ÊTRE DES ÉLU.E.S DE L'OPPOSITION...

Qu'elle est difficile la vie d'un.e conseillèr.e d'opposition ! Il faut composer avec les attitudes irrespectueuses voire peu républicaines de la majorité telles que :

- Se faire couper la parole en pleine demande sur la sécurisation d'un parking très utilisé par des enfants (conservatoire, danse, boxe) par un maire adjoint déguisé en Jacquemart,
- Voir son adresse personnelle publiée sur la page Facebook officielle de la ville de Lavaur,
- Recevoir des courriers adressés à "*Madame le conseiller municipal*" au mépris de la loi,
- Voir son nom de naissance ignoré, ou se faire appeler par le nom de sa belle-mère,
- Voir exposés en conseil municipal des détails de la vie de ses enfants, sans aucun rapport avec le sujet traité
- ...

En addition de tout cela, il nous faut également compter sur les attaques de celles et ceux avec qui nous pourrions travailler en bonne intelligence, si leurs méthodes étaient aussi respectueuses des différences que l'approche que nous prônons et que nous nous efforçons de mettre en œuvre au jour le jour dans notre travail d'élu.es.

Ainsi, nous avons dû réagir aux propos de Europe Ecologie Les Verts Tarn-Ouest qui, sur les réseaux sociaux, a multiplié les attaques personnelles, que ce soit contre M Bernardin, M Portes, M Carayon ou même, cerise sur le gâteau, Mme Delga.

De la même manière, le 9 janvier dernier, Emmanuel David et moi même avons été comparés à Mme LePen et Mme Maréchal, figures de l'idéologie d'extrême-droite contre laquelle nous nous battons ici-même à Lavaur.

Nous avons été profondément touchés par cet amalgame. Depuis le début de notre mandat, nous avons expliqué, invité à débattre, échangé par différents moyens avec ceux qui le désirent, et multiplié les occasions de communication. Nous faisons avancer les sujets qui se trouvaient dans notre programme, et tout cela de façon bénévole.

Nous n'avons pas la prétention de détenir la vérité universelle, et tâchons de mettre en oeuvre une démocratie ouverte au débat.

Que celles et ceux qui veulent débattre viennent à ces séances, elles n'en seront que plus riches.

Nous préférons le combat des idées et des actions sur le terrain aux attaques personnelles.

Nous n'approuverons jamais cette façon de faire de la politique.

Pauline Albouy Pomponne, pour les élu.es de Lavaur Citoyenne

BILAN ÉTHIQUE DE LAVAUR CITOYENNE POUR 2020

Nous avions promis durant notre campagne d'être transparents d'un point de vue éthique.

En tant qu'élu.e.s, nous vous informons donc avoir reçu les "avantages" suivants :

- Un apéritif servi à l'issue du conseil municipal du 7 juillet (Pauline, Céline, Emmanuel), un apéritif servi à l'issue du premier conseil communautaire (Pauline, Emmanuel)
- Une visite de la cathédrale (Emmanuel, comme membre de la commission Culture et Patrimoine),
- Des invitations à des événements de la ville ou de la CCTA auxquelles nous avons répondu : inauguration du Forum des Associations (P. Albouy Pomponne, E. David, R. Navellou), inauguration des Vendredis au Bord du Lac (E. David), inauguration de l'exposition de Nick Danziger (P. Albouy Pomponne, E. David),
- Des invitations à des événements privés auxquelles nous avons répondu : Assemblée Générale des Mécènes du Pays de Cocagne (P. Albouy Pomponne), Apéritif du comité des Fêtes Générales (P. Albouy Pomponne, E. David, R. Navellou).

Nous avons également reçu des invitations à des événements privés que nous avons déclinées : places dans le gradin d'arrivée pour le Tour de France et collation (P. Albouy Pomponne, C. Mougin, R. Navellou), soirée privée avant le Tour de France (E. David).

Notre travail est entièrement bénévole, nous ne recevons aucune indemnité de la mairie ou de la communauté de communes. Seuls quelques déplacements d'Emmanuel David dans le cadre de sa lettre de mission pour le projet de territoire sont défrayés.

SANTÉ A LAVAUR, LA SUITE

Au moment où nous rédigeons cette lettre, des informations alarmantes sur la situation sanitaire ont été publiées dans la presse et confirmées par divers personnels de l'hôpital.

La responsabilité de nos édiles, qui ont minimisé les impacts de la crise sanitaire alors que les indicateurs étaient au rouge, nous semble évidente dans cette situation de crise :

- Début novembre, le maire de Lavaur prenait des arrêtés irresponsables, alors que les chiffres du département (source : publications de l'ARS Occitanie) montrent bien que la situation était en train de s'aggraver

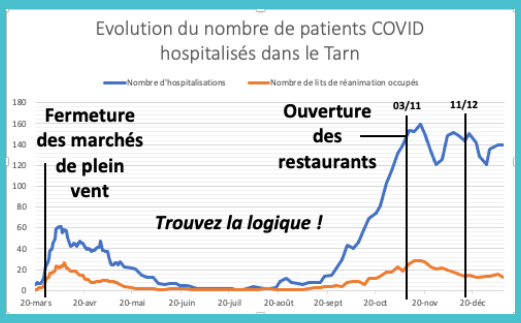

- Mi-décembre, le marché de Noël, qui a accueilli 5 000 personnes en intérieur, avec possibilité de boire et manger alors que nos bars et restaurants étaient fermés depuis plusieurs semaines, est autorisé par le Maire et largement soutenu par la majorité malgré les risques.

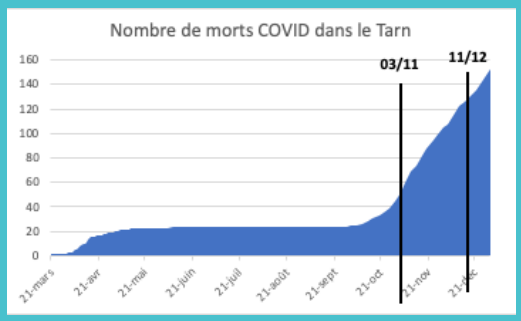

La situation est pénible à vivre pour toutes et tous. Seule une attitude responsable pourra nous aider à en sortir sereinement et le plus rapidement possible.

L'heure n'est jamais au populisme - encore moins aujourd'hui - mais à un appel à la prudence et à la solidarité.

Pour nous retrouver :

wwww.lavaurcitoyenne.fr
Courriel : lavaurcitoyenne@gmail.com
Fb-Twitter-Insta @lavaurcitoyenne

Directrice de publication
P. Albouy Pomponne
Rédacteurs
P. Albouy Pomponne, E. David et R. Navellou